

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2020-2021**

**Numéro de séance : 4**

**Date de convocation : 30 mars 2021**

**Présidence de : M. DANDIN, Principal**

**Quorum : 15**

**Nombre des présents : 20**

**Nombre d'absents excusés : 8**

**SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES**

Approbation de procès-verbal du 04 février 2021

Approbation de l'Ordre du jour.

I- Affaires administratives et financières

Sujet 1.1 - Compte financier 2020.

Sujet 1.2 - Décision Budgétaire Modificative.

Sujet 1.3 - Convention d'Occupation Précaire

Sujet 1.4 - Tarif vestiaires métalliques

Sujet 1.5 - Contrat Mise en propreté des réseaux d'extraction de buées grasses en cuisine

II - Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 2.1 - Réflexion sur une disposition du règlement intérieur permettant de passer sur un mode d'enseignement à distance en cas d'intempéries avec interruption des transports.

Sujet 2.2 - Mise à jour du règlement intérieur.

III - Questions diverses

Question diverse des représentants des parents d'élèves : proposition d'une commission restauration pour la rentrée de septembre 2021.

Bilan de la situation sanitaire

**Signatures**



**Le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

**Le Secrétaire**

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 30 mars 2021

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	X						
	Adjoint	TISSOT Florence	X						
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	X						
	CPE	PAILLARDON Nicolas	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic			X				
	Groupement de commune	BILLARD Armelle	X						
	Commune siège	GILBERT Didier	X						
	Commune siège	THEBAULT Philippe			X				
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		PELHATE Frédéric			X				
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>6</b>	<b>0</b>	<b>3</b>				
Agent comptable		BOSSER Nicolas	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	DULAT Michaël	X			DELEBECQUE Christophe		X	
		DOARE Nicolas	X			ROSTAM Ekbal		X	
		CLOAREC Guillaume	X			PERROT Konwal		X	
		TROQUET Sandrine	X			ESSEUL Alain		X	
		LE BOUEC Audrey			X	LE MOIGN Dany		X	
		PATRIGEON Clémence	X			LEPRINCE Dorothée		X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MUTSHE Jean-Pierre	X						
		BENOIST Sébastien	X						
		LOUCHET Lyonnell			X				
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>7</b>	<b>2</b>			<b>0</b>	<b>6</b>	
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	MAHEO Matthieu			X	LE MENER-TOUPIN Brigitte		X	
		PREIS Emiliana	X			SIMON Jean-Paul		X	
		COURTAND Cécile	X						
		PASCO Maryvonne	X						
		LOPERA Natacha	X						
		RUSQUET Anne-Cécile	X						
	Elèves	CLAUSSE David			X				
		BELKHALFI Mathéo	X				FILLIAU-SOMME Jade		X
		PIRON Maël	X			LOUVEL Luna		X	
		SIMON Emma			X	NEDJAR Lorenzo		X	
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>7</b>	<b>3</b>			<b>5</b>		

Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h05 et précise le changement d'outil pour ce nouveau conseil d'administration en visio-conférence.

Monsieur le Principal soumet à l'approbation du conseil d'administration le procès-verbal du 4 février 2021 : vote à l'unanimité des 18 membres présents au moment du vote.

Il propose d'ajouter deux questions diverses à l'ordre du jour :

- réponse de l'agence départementale concernant les casiers élèves
- proposition d'un enseignant de technologie de relancer le projet de développement durable en vue d'obtenir une labellisation.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

## **RUBRIQUE I. Affaires administratives et financières**

### **Sujet 1.1 Compte financier 2020.**

Monsieur l'agent comptable rappelle que les charges et les recettes sont ordonnancées par le chef d'établissement. L'agent comptable vérifie la validité des opérations comptables.

Il détaille l'exercice 2020 (les documents ont été transmis au préalable aux membres du conseil d'administration qui ont pu en prendre connaissance) et explicite quelques points :

- deux achats importants ont été faits supérieurs à 800€ : un nouveau lecteur de carte pour la restauration et une fontaine à eau pour la salle des commensaux ;
- La fermeture de la restauration pendant le confinement et l'annulation de tous les voyages scolaires ont engendré des opérations colossales au niveau de l'agence comptable ; grâce à la mobilisation du personnel de l'agence comptable, toutes les familles ont pu être remboursées des avances faites avant l'été ;
- Les mesures sanitaires ont engendré des dépenses supplémentaires au niveau des inscriptions (affranchissement) ;
- La facture d'eau a été divisée par deux (réparation de fuite).

En conclusion, le résultat prévisionnel est un peu en hausse et la variation du fonds de roulement également. Situation financière du collège est plutôt bonne malgré le contexte particulier de l'année 2020.

Le compte financier est approuvé à l'unanimité. Délibération n° 25

La répartition des résultats est approuvée à l'unanimité. Délibération n° 24

### **Sujet 1.2 Décision budgétaire modificative**

Monsieur le gestionnaire du collège, propose de ventiler les 3 000€ des crédits pédagogiques globalisés (Etat) comme suit :

- 2 500€ pour les carnets de liaison (impression) ;
- 500€ pour les droits de reprographie des œuvres protégées.

L'investissement prévu pour renouveler les vidéo projecteurs de l'établissement qui sont vieillissants est décalé.

La décision est approuvée à l'unanimité. Délibération n° 26

### **Sujet 1.3 Convention d'occupation précaire**

Le logement de fonction attribué au Principal du collège est vacant. Il a donc été proposé au Département de le louer à une personne en difficulté de logement pour un loyer mensuel de 500 € et une provision pour charges de 100 € par mois du 13 mars au 30 juin 2021.

La décision est approuvée à l'unanimité. Délibération n° 27

### **Sujet 1.4 Tarif vestiaires métalliques**

Suite à une dotation du Département, les vestiaires métalliques des agents territoriaux ont pu être remplacés.

Monsieur le gestionnaire propose donc de vendre les anciens au prix de 15€ pour les casiers simples (un exemplaire) et de 20€ pour les casiers doubles (7 exemplaires).

La décision est approuvée à l'unanimité. Délibération n° 28

### **Sujet 1.5 Contrat de mise en propreté des réseaux d'extraction de buées grasses en cuisine**

Le contrat d'entretien des hottes d'extraction est à renouveler pour les 3 ans à venir. Monsieur le gestionnaire propose de repartir avec IGIENAIR pour un montant de 523,74 €.

La décision est approuvée à l'unanimité - Délibération n° 29

## **RUBRIQUE II. Affaires pédagogiques et vie scolaire**

### **Sujet 2.1 Réflexion sur une disposition du règlement intérieur permettant de passer sur un mode d'enseignement à distance en cas d'intempéries avec interruption des transports**

Monsieur le Principal propose un premier partage de réflexion pour un enseignement à distance envisageable en cas d'intempéries avec interruption des transports.

En effet tous les ans, un épisode climatique aboutit à la suspension totale et/ou partielle du transport scolaire et pose de nombreux problèmes d'accueil à l'établissement.

Premières remarques des représentants des parents et des représentants des personnels :

- problème de la restauration qui serait fermée et qui induirait donc que les élèves accueillis apportent un pique-nique : en cas d'oubli, qui gère ?
- qui accueille les élèves qui viennent quand même pour suivre l'enseignement à distance ?
- problème du nombre d'enfants qui peuvent être accueillis qui doit coïncider avec le nombre de postes informatiques disponibles au collège (une soixantaine) ;
- il faudrait veiller en amont que les familles soient aussi bien connectées en période « hors COVID ».

Cette discussion sera reprise plus tard car elle nécessite des réflexions plus poussées de toutes les parties.

### **Sujet 2.2 Mise à jour du règlement intérieur**

Monsieur le Principal propose une mise à jour du règlement intérieur pour la rentrée de septembre 2021.

Dans le carnet de liaison, ces corrections sont à faire avant la nouvelle impression :

- correction des communes (enlever Cintré et La Chapelle-Thouarault) ;
- enlever les mentions de cartaberie et d'étagères qui n'existent plus ;
- corriger « trimestre » en « semestre » ;
- quelques horaires à corriger ;
- pas de retenue le mercredi après-midi.

Mise à jour votée à l'unanimité. Délibération n° 30

## **RUBRIQUE III. Questions diverses**

### **Sujet 3.1 Réponse de l'agence départementale concernant les casiers**

Actuellement, 207 casiers sont réellement opérationnels au collège. Le directeur de l'agence départementale précise la règle de « 1 casier pour 2 élèves ». Il manque donc des casiers.

Pour remédier à ce manque, l'agence départementale propose donc le financement de 96 casiers pour cette année scolaire et 96 autres casiers l'année scolaire suivante.

Mme la représentante du Conseil départemental se félicite de cette décision et fait part de son intervention concernant cette question auprès du directeur de l'agence.

### **Sujet 3.2 Commission repas**

A la demande des parents d'élèves, M. le Principal propose de remettre sur pieds une commission repas avec un travail en amont des tenants et des aboutissants (missions et composition notamment). La discussion de ce point est reportée au conseil d'administration du mois de juillet).

### **Sujet 3.3 Education au développement durable**

Il y a un peu plus de 10 ans le collège était labellisé « développement durable ».

Dans le cadre du prochain projet académique, un pilier important est consacré à ce thème et les établissements sont sollicités pour répondre à cette préoccupation.

Ce projet nécessite une équipe de professeurs volontaires et engagés pour mener à bien cette action. A la demande notamment d'un professeur de technologie, l'établissement souhaite se remettre dans une démarche de labellisation. L'obtention du label ne constitue pas un aboutissement mais s'inscrit dans une démarche active qui se déroule en trois temps :

- niveau 1 : engagement de l'établissement ;
- niveau 2 : approfondissement ;
- niveau 3 : expertise.

## **Bilan de la situation sanitaire**

Période 1 : 4 cas.

Période 2 : 1 cas.

Période 3 : 7 cas et une classe de 5<sup>e</sup> fermée.

Période 4 : 19 cas et 2 classes fermées (6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) et 80 cas contact.

La répartition des cas est assez équivalente par niveau mais légère augmentation chez les élèves de 6<sup>e</sup> : plus d'élèves testés donc plus de résultats positifs.

Les tests salivaires dans l'établissement sont à l'étude.

Un représentant des parents remercie l'établissement pour la transparence dans la communication aux parents et pour la bonne gestion au niveau de l'établissement

Un représentant des enseignants souligne cette transparence de la communication et la bonne gestion de la situation.

L'ordre du jour est épuisé à 20h00. Monsieur le Principal lève le conseil d'administration.